

Le Primeur de la commune

juin 2016

Budget, extension de l'école,...

Plantations citoyennes, nettoyage
écologique,...

Festival baignade interdite, marché de
producteurs...



Edito de M. le Maire

Dans cette 18^{ème} édition du Primeur vous trouverez des informations de notre vie communale, et je vous invite à les lire.

L'information importante de ces derniers mois pour les élus et les citoyens est la fusion de 3 Communautés de Communes, à savoir : « Tarn et Dadou », « Rabastinois », « Vère-Grésigne et Pays Salvagnacois ». Cela aura dans l'année 2017-2018 des conséquences importantes sur l'exercice des compétences, notamment sur les thèmes « école », « voirie », « assainissement ». Lorsque le projet cette future Communauté de Communes se dessinera plus clairement, nous reviendrons vers vous pour partager ces enjeux nouveaux.

Les élus de Rivières ont toujours la volonté de réfléchir et de proposer aux communes voisines un projet de fusion pour faire face au défi de demain. Nous pensions avoir des avancées significatives dans la construction d'une commune nouvelle courant avril/mai, cela devait être le sujet de la réunion publique prévue. Cependant, la construction d'un projet partagé nécessite plus de temps c'est pour cela que nous avons annulé la rencontre. Nous vous donnons rendez-vous à l'automne pour débattre ensemble.

Nous avons une école qui accueille de plus en plus d'élèves (128 prévus pour la rentrée de septembre). Pour un accueil optimal nous faisons le choix de transformer un préau en classe et d'améliorer l'espace extérieur. La réalisation de ces travaux se fera courant 2016.

Nos débats ont été centrés sur le sujet des compteurs LINKY. Dans un encart nous essayerons de répondre à 2 interrogations : « Quelle position peut avoir le conseil en tant que commune ? » et « Quelle position en tant que premier niveau de démocratie ? »

La fête du village, la fête de l'école et le marché de pays sont cette année encore au rendez-vous, ce qui annonce un bel été. Au plaisir de s'y retrouver.

A bientôt,

Christophe HERIN.



Dates à retenir...

rendez-vous

17, 18 et 19 juin

- Fête du village

Dimanche 26 juin:

- Journée découverte nautique

Samedi 2 juillet :

- Ouverture de la baignade

Lundi 11 juillet à partir de 18h

- Premier marché de pays

2, 3 et 4 septembre

- Festival Baignade Interdite



Contacts Mairie:

- **site: www.mairie-rivieres.com** (retrouvez toutes les informations pratiques)
- **@: rivieres.mairie@wanadoo.fr**
- Tél.: **05 63 41 72 65**
- Fax: **05 63 81 57 87**

Bulletin municipal
d'informations
rédigé par vos élus
de la commission
communication

Imprimé par
CAR-PUB
en 500 exemplaires



Budget de la commune

budget

Le 12 avril dernier, les résultats des comptes administratifs de 2015 et le budget prévisionnel de l'année 2016 ont été votés par les élus du conseil municipal.

Compte administratif 2015

- Le budget communal

Il présente un résultat clôture excédentaire de 128 819.90€ avec

- dépenses de fonctionnement : 636 403.13€
- recettes de fonctionnement : 828 256.67€ (dont 100 284.05 de résultats reportés)
- dépenses d'investissement : 190 874.10€
- recettes d'investissement : 129 810.46€ (dont 12 769.15€ de résultats reportés)

Le remboursement du capital des emprunts représente plus d'un quart des dépenses d'investissement du budget communal (école maternelle, voirie et achat du foncier d'Aiguelèze)

- Le budget assainissement

Il présente un résultat clôture excédentaire de 274 868.83€ avec

- dépenses de fonctionnement : 78 509.76€
- recettes de fonctionnement : 291 129.37€ (dont 152 532.64€ de résultats reportés)
- dépenses d'investissement : 893 973.9€
- recettes d'investissement : 956 223.12€ (dont 46 404.17€ de résultats reportés)



Budget Prévisionnel 2016

Après 5 années sans modification, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1% le taux des 3 taxes pour l'année 2016. Plusieurs critères ont été pris en compte pour justifier cette hausse : La fusion des communes, l'effort fiscal de la commune qui permet de bonifier les subventions publiques, le coût de l'investissement pour le projet « rénovation de l'école », la baisse des dotations de l'Etat... Cela représente un effort moyen par foyer de 6 euros sachant que les foyers riviérois vont en même temps bénéficier de la baisse de la Taxe d'Ordures Ménagères par Tarn et Dadou.

Les taux pour 2016:

- Taxe d'habitation : 9.82%
- Taxe foncière bâti : 14.44%
- Taxe foncière non bâti : 51.85%

Le produit attendu étant de 255 808 euros

Les travaux d'investissement programmés pour le budget communal sont principalement l'extension de l'école (169 000€), la modification du PLU (50 000€), la voirie FAVIL (45 000€), la réserve foncière (40 000€), les travaux en régie (35 000€), l'aménagement paysager (20 000€), l'éclairage public (19 500€), la rénovation des bâtiments communaux (11 532€), le mobilier d'Aiguelèze (10 000€),....

Dépenses de fonctionnement, que paye la commune avec 100€ en 2015?

16 € d'achats	12€ services et impôts	53.5€ charges de personnel	18.5€ charges de gestion courantes et financières
(eau, électricité, fournitures d'entretiens, fournitures scolaires, fournitures administratives, carburants, achats cantine approvisionnement,...)	(maintenance, assurance, réparations, locations, télécommunications, honoraires, participations services collectifs, taxes...)	(rémunérations, cotisations diverses, indemnités, médecine du travail, etc...)	(service incendie, CCAS, indemnités élus, intérêts bancaires, contribution obligatoires, subventions aux associations,...)

Extension de l'école de Rivières

bâtiments



Ces travaux constituent la phase 1 du projet de cœur de bourg programmée pour 2016.

Le financement prévisionnel de l'opération (estimée à ce jour à 151 000€ HT) est réparti comme suit:

- subvention DETR*: 52 871 €
- subvention Tarn et Dadou : 15 000 €
- subvention Conseil Départemental : 37 765 €
- Commune de Rivières: 45 426 €

* dotation d'équipement des territoires ruraux

Dans les prochaines semaines, les travaux d'extension de l'école vont débiter pour créer une classe supplémentaire.

Un des préaux de l'école élémentaire et l'ancien garage vont être transformés en salle de classe. Pour cela, une démolition du mur, un décapage au sol et des fouilles vont débiter le chantier. Il est prévu d'installer un plancher bois, de fermer les façades avec des panneaux et de nouvelles menuiseries, de créer un point d'eau, d'isoler le plafond et d'aménager la classe selon les besoins définis en concertation avec l'équipe enseignante.

La cour va être agrandie sur le parking actuel de la mairie (condamné pour des raisons de sécurité Vigipirate) et aménagée pour permettre aux enfants d'avoir un espace de jeux pour le ballon. La différence de niveau de sol entre la cour actuelle et l'agrandissement envisagé va permettre de créer des gradins pour les enfants.

Depuis quelques mois, c'est le cabinet d'architecture Ebawel qui travaille avec les élus pour permettre l'aboutissement de ce projet (conceptions, plans, permis de construire, dossier de consultation des entreprises, suivi de chantier,...)

Accessibilité des bâtiments publics

bâtiments

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, dite « loi handicap » place au cœur de son dispositif l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes handicapées.

Au vu des éléments fondés par l'entreprise CLUZEL (mandaté par Tarn Et Dadou selon une procédure de Marché Public), des dossiers ont été déposés pour des des structures énumérées dans la délibération du 24 septembre 2015.

Le calendrier proposé est le suivant :

- 2016 : Cimetière (3 825€)
- 2018 : Salle des fêtes (22 320€)
- 2017 : Ecoles* (18 200€), mairie* (12 560€) et salle de réunion* (7 200€)

Les travaux de mise en accessibilité seront éligibles à la DETR.

*Dérégation « Aménagement cœur de Bourg ».

Tout établissement recevant du public qui n'est pas aux normes au 31 décembre 2014 doit faire l'objet d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) prévoyant les travaux de sa mise en conformité avec les dispositions législatives, réglementaires et techniques, dans un délai limité de 3 ans maximum.

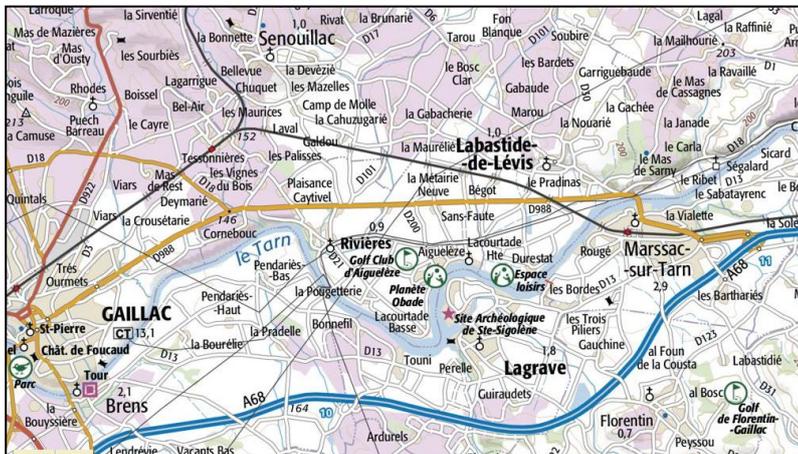
#accessibleatous



Commune nouvelle?

aménagement du territoire

Lors de la dernière réunion publique en octobre, M. le Maire présentait l'intérêt de créer une commune nouvelle.



Modifications du PLU

Le 14 janvier 2016, les élus ont opté pour une modification du PLU via le bureau d'étude CITADIA dans le cadre de l'évolution de notre document d'urbanisme (PLU). Suite à cette décision, le bureau d'étude a envoyé le devis correspondant à la mission s'élevant à 3 312,50€ HT, soit 3 975€ TTC. Les différentes modifications sont en cours d'études, un arrêté municipal prescrivant la modification n°1 du PLU de Rivières sera pris en 2016.

Le projet des communes nouvelles est discuté depuis plusieurs mois. La première étape a été l'envoi d'un courrier aux communes limitrophes. Des contacts ont été pris avec les communes de Senouillac, Fayssac, Cestayrols et Labastide, mais au vu des modifications de périmètre de l'EPCI (*Etablissement Public de Coopération Intercommunale soit Tarn et Dadou jusqu'au 1er juin*) et du renouvellement de l'équipe municipale de Senouillac, l'avancée de ce projet a été ralentie. Ensuite est venue la réflexion avec les communes limitrophes de l'autre côté du Tarn (Lagrave, Brens...). Les élus de Lagrave et de Rivières se sont rencontrés. Des échanges de documents comptables, financiers et organisationnels ont eu lieu avec Lagrave.

Projet de fusion avec Lagrave et/ou avec les communes des coteaux?

A l'unanimité, les élus ne ferment aucune piste de faisabilité avec toutes les communes voisines. Cependant, la fusion avec Lagrave reste prioritaire pour plusieurs raisons: la complémentarité évidente des communes, la possibilité de développer des projets ambitieux pour la base de loisirs et autour de la rivière Tarn ou encore l'atteinte du seuil des 3000 habitants qui se révèle être un atout intéressant. Il reste encore de nombreuses réflexions à mener pour les deux communes notamment sur les écoles, l'urbanisme, ou encore les liaisons douces. A suivre...

Etude habitat/tourisme fluvial zone d'Aiguelèze

Une étude sur l'habitat, le tourisme et le fluvial va être lancée sur la zone d'Aiguelèze, en raison de la vétusté du parc pour un habitat à l'année. Cette étude permettra aux résidents d'Aiguelèze de prétendre à des aides pour la rénovation énergétique de leur habitation dans le cadre d'une OPAH*. Des partenaires seront associés à cette étude : Tarn et Dadou dans le cadre de l'OPAH* et le Pays pour le tourisme. Un cahier des charges a été défini. Le coût de cette opération se situe entre 30 000 et 40 000 euros, 30% restant à la charge de la commune.

*Opération Programmée Amélioration Habitat

Chiffres de l'INSEE à compter du 1er janvier 2016 pour Rivières:
Population municipale : 975 habitants - Population totale : 990 habitants

Du côté des réseaux...

équipement

ERDF: nouveaux compteurs LINKY

Le Collectif Antennes Relais de Rivières a organisé, le 13 Mai, une réunion publique d'information sur les compteurs Linky. Étaient invités les Riviérois et les habitants des communes voisines.

Au moins 170 personnes ont fait le déplacement pour s'informer sur les compteurs électriques Linky, dont la pose dans notre commune devrait commencer sous peu.

Des informations sur les risques matériels (pannes, incendies), sanitaires, financiers (augmentation des factures) et intrusifs ont été développés par les différents intervenants, ainsi que des éléments sur l'aspect juridique et des moyens concrets pour refuser la pose de ce compteur.

Un film documentaire récapitulant ces divers aspects a également montré la différence entre l'électromagnétisme naturel, présidant aux lois de la vie, et les champs électromagnétiques (CEM) artificiels omniprésents dans notre environnement. Les conséquences sur l'état de santé de la population sont un sujet de préoccupation : il y a déjà recrudescence de cas d'intolérance nommés *électro-hypersensibilité* (EHS). Un véritable scandale sanitaire pourrait se révéler, comparable à celui de l'amiante : malgré les mises en garde de nombreux spécialistes, ce problème est volontairement ignoré, étouffé par l'importance économique des communications sans fil.

Un important mouvement de contestation citoyenne se met actuellement en place sur le territoire. Aujourd'hui 149 communes ont opté pour le refus des compteurs communicants.

Le 14 Mars, le Conseil Municipal de RIVIERES avait pris une délibération exigeant un moratoire sur la pose de ces compteurs. ErDF menaçant la Commune d'un recours "gracieux", le 18 Mai, une délibération qui annule la précédente a été votée.

Dans la confusion régnante, le public ignore encore à quel point, dans les premières communes (dont Gaillac) où le changement de compteurs est en cours, des gens sont ulcérés que cette opération ait été programmée sans information préalable et se soit faite contre leur gré. Ils s'interrogent sur la responsabilité du monde politique, et notamment celle des élus locaux.

La pose du compteur communicant n'est pas une obligation.

Un modèle de lettre de refus est disponible sur le site « antennes31.org » ou sur demande à « collectif.antennes.81@gmail.com »

article rédigé par le Collectif Antenne Relais de Rivières

Eclairage public

Les élus en charge de l'éclairage public informe qu'après plusieurs consultations et concertations, il est décidé désormais de réaliser les dépannages de points lumineux de façon ponctuelle. En effet, arrivant en fin de contrat avec l'entreprise ESCAFFIT, il ne sera pas signé de convention dans l'immédiat. Le SDET doit se positionner sur le sujet. En attendant, en cas de panne la SPIE sera contactée, mais au préalable les services municipaux se rendront à l'endroit de la panne afin de vérifier si l'intervention peut être réalisée en interne. Le but étant de minimiser et regrouper les interventions extérieures. Dans la mesure du possible, elles ne seront réalisées qu'une fois par mois si besoin sauf en cas de panne de l'ensemble d'un quartier.

Réseaux d'assainissement Aiguelèze

Un diagnostic pour la détection et l'élimination des eaux claires parasites sur le réseau d'eaux usées d'Aiguelèze est présenté. Les eaux claires parasites (qui viennent des nappes souterraines par le réseau qui est en mauvais état) représentent 60% des eaux usées. Cela provoque un volume supplémentaire pour le traitement de la station d'épuration, donc une usure du matériel. Le budget rénovation s'élèverait à 500 000€. De nombreuses rénovations sont à envisager pour remettre en état les réseaux. La priorité de l'investissement s'élève à 200 000€, afin de supprimer la moitié des eaux claires parasitées. Cette somme est intégrée au Budget Prévisionnel 2016.

Compteurs LINKY :

Un communiqué vous sera adressé sur la position des élus de Rivières relatant les débats et décisions pris à ce sujet lors des dernières séances du Conseil Municipal.

Rivières adopte le nettoyage écologique!

Réalisations

Produits d'entretien, quel impact sur l'environnement et la santé des agents d'entretien et des usagers des locaux?

Il est possible de remplacer les produits classiques par des produits écologiques : produits simples et naturels.

La Communauté de Communes Tarn et Dadou a organisé au mois de mars une formation* qualifiante sur le « nettoyage écologique ». Une dizaine de communes étaient représentées par leurs agents communaux.

Pour Rivières, Carine Ségura a participé aux ateliers. Elle a fabriqué des produits d'entretien multisurfaces et pour les sanitaires à base de : vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille, savon noir, huiles essentielles.



Les lingettes jetables imprégnées de produit "XXXX" sont proscrites. Elles sont remplacées par des tissus en microfibre, lavables en machine.

Depuis le lundi 2 mai, les locaux de la commune sont nettoyés en suivant le protocole indiqué pour chaque type de produit !!!!!

*organisme de formation : Association Reliances

NETTOYANT DESINFECTANT MULTISURFACES, SENTEUR CITRON

POUR 1 LITRE DE PRODUIT

- *1 cuillère à soupe de Bicarbonate de Soude
- *1 litre d'eau chaude
- *2 cuillères à café de vinaigre blanc
- *1 cuillère à café d'huile essentielle Citron

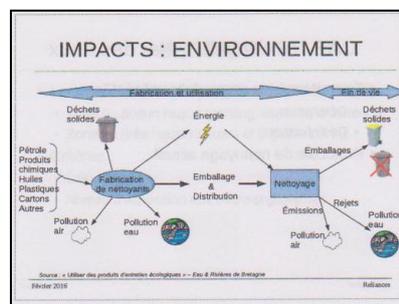
(utilisation: un bouchon dans un seau d'eau)

NETTOYANT DESINFECTANT SANITAIRES, SENTEUR LAVANDIN

POUR 1 LITRE DE PRODUIT

- *1 /3 de vinaigre blanc
- *2/3 d'eau
- *2 cuillères à café d'huile essentielle Lavandin

(utilisation: vaporiser, laisser agir 15 à 20 minutes, puis brosser)



Suppression des sacs plastiques à usage unique

Dans le cadre du programme d'animation « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » contracté avec l'Ademe le 22 juillet 2015, la communauté de communes Tarn & Dadou lance une opération de sensibilisation en amont de la mise en œuvre du décret sur l'interdiction des sacs de caisse plastiques jetables à usage unique au 1er juillet 2016.

Au-delà du 1er juillet 2016, seuls les sacs plastiques en matières biosourcés (composés de matières végétales compostables) ainsi que les sacs en toile de jute, en papier, en carton ou en papier kraft non blanchi seront autorisés.



Plantations citoyennes

environnement

Par un beau samedi matin de printemps, armés de bêches, grelinette, pioches, pelles, brouette, Carine, Stéphane, Landing, Marylis, Hélène, ont creusé des trous, transporté de la terre pour planter des arbres fruitiers et une haie le long du champ, en bordure du patus de la Pougetterie au bord du Tarn.

"Nous avons même planté plus tard un résineux, donné par un(e) inconnu(e)!" témoigne le petit groupe reconnaissant.

Promenez vous là-bas, vous verrez que les plantations poussent bien !

Vous pourrez remarquer, hélas, qu'un piquet n'a plus son arbre....

Merci aux agents communaux qui ont ajouté les feutres et les agrafes autour des arbres.



Marylis, Landing, Hélène, Stéphane et Carine

Les arbres fruitiers font partie de la commande du verger plein vent de l'année dernière, les plants de haie sont des compléments fournis par Arbres et Paysages, les autres plants ont été récupérés dans nos jardins !

Tri, la fin des idées reçues!

environnement

Sur notre territoire, trier coûte moins cher que tout mettre à jeter !

Grâce aux recettes obtenues par la revente des matériaux recyclables et aux soutiens versés par les éco-organismes, un petit effort de chacun suffit pour atténuer le coût du tri !

Trier propre et sec, c'est fini !!

Tous les papiers, les emballages métalliques, les cartons se recyclent. Brique alimentaire, carton de pizza souillé ou bouteille d'huile encore grasse... Tout va au tri !



DECHETS LIES AUX ACTIVITES DE SOINS :

Ces déchets sont collectés séparément des autres déchets, dans des boîtes spécifiques pour des raisons de sécurité. Début 2016, sur notre territoire, un nouveau dispositif de distribution et de collecte des boîtes pour les patients en auto-traitement a été mis en place à partir d'un lieu unique : **la pharmacie**.



Nos petits écoliers en chasse...

Ecole

Répartis dans des équipes constituées d'élèves de toutes les classes et accompagnés d'un parent, nous avons couru une bonne partie de la matinée à la recherche des balises. Les plus petits devaient aller aussi vite que les grands pour ne pas retarder leur équipe et ils ont été vraiment courageux !



A chaque balise trouvée, direction la table d'un maître ou d'une maîtresse disponible pour répéter le message découvert et répondre à une question. Une réponse juste nous donnait le droit de partir à la recherche de la balise suivante, une fausse réponse et nous recevions un gage et étions du coup retardés de 5 minutes.

11h15, la corne de brume retentit, la chasse aux balises est terminée, tous les enfants de l'école se rassemblent. Les maîtres et les maîtresses vont vérifier les pochettes de course et désigneront les gagnants qui partiront à la recherche du trésor.



Remise des récompenses : médailles et coupe pour les équipes sur le podium et diplômes pour tous. Puis découverte du trésor par l'équipe gagnante et partage du butin !

article rédigé par l'équipe enseignante

Nature à l'ALAE!

Ecole

L'ALAE organise tout au long de l'année des ateliers avec les enfants sur les temps des Nouvelles Activités Périscolaire (NAP). Le projet pédagogique en lien avec le projet de l'école oriente les activités sur le thème de la nature et de l'environnement.

L'ALAE a donc réalisé ses petits potagers, des nichoirs pour les oiseaux positionnés dans et autour de l'école, la création d'un poulailler pour septembre et enfin le fleurissement du bourg.

Les enfants de l'ALAE ont participé aux journées citoyennes pour le ramassage des déchets et l'embellissement de notre cadre de vie!

Avec les enseignants, l'association des parents d'élèves et tous les parents qui le souhaitent, **l'ALAE fêtera la fin de l'année le vendredi 1^{er} juillet 2016**. Au programme de la journée, préparation de l'apéritif du soir par les enfants, confection de décor, goûter, jeux « mini olympiades », exposition avec visite des jardins, apéritif dinatoire avec groupe musical...

L'ALAE tient à remercier tous les partenaires (APE, Ecole, parents d'élèves, élus) et toutes les personnes qui nous ont fait des dons de temps, d'objets ou d'idées!

article rédigé par la directrice de l'ALAE



Centre de loisirs Les Elfes des Vignes

Associations



Depuis janvier c'est toujours sur le thème « Des Racines et des Elfes » que se déclinent les programmes d'activités de l'A.L.S.H. Les Elfes des Vignes et l'équipe d'animation ne manquent pas d'idées pour occuper les enfants! Chaque mercredi après-midi et chaque journée de vacances, divers ateliers sont proposés : activités manuelles et créatives, cuisine, jardinage, éveil corporel,... Cela permet aux

petits comme aux plus grands de s'exprimer, se dépasser, s'émerveiller... et de partager de bons moments !

Des sorties sont également organisées. Aux vacances d'Hiver tous les enfants ont pu assister au Spectacle « Aquilo » sur le cycle de l'eau et les plus grands ont visité le musée Lapérouse. Aux vacances de Printemps, un accueil chaleureux nous a été réservé au Moulin de Rivières et avec la farine les enfants ont confectionné de délicieux gâteaux ! La dernière journée s'est déroulée soit à la base de Loisirs de Vère Grésigne pour les Lutins (3/5 ans) soit au Labyrinthe de Merville pour les Elfes (6/11 ans).



La fréquentation de notre A.L.S.H. reste importante et cela demande un encadrement professionnel conséquent. Je remercie toute l'équipe pour leur investissement et leur bonne humeur ; et particulièrement Olivier Pourcel qui a rejoint l'équipe d'animation depuis quelques mois et qui s'est intégré avec brio dans une équipe 100% féminine !

Côté associatif, nous avons accueilli de nouvelles bénévoles en 2015 et cela a permis de mener à terme notre projet de site internet. Vous pouvez le découvrir via <http://leselfesdesvignes.com/>

Les modalités d'inscription pour les mercredis et les vacances restent inchangées. Nous vous rappelons qu'il est impératif d'inscrire votre enfant au moins 6 jours avant sa venue à l'ALSH. Les documents et fiches d'inscription sont disponibles au secrétariat de mairie, auprès de la directrice ou sur le site.

Pour juillet la fiche d'inscription est désormais disponible. Attention les places sont limitées et **les inscriptions sont à effectuer avant le vendredi 24 juin**. La directrice pourra clôturer les inscriptions de certains jours avant cette date selon le nombre d'enfants inscrits.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la directrice Marie-Pascale BUSQUETS au **06.59.07.07.96** ou par mail mariepopeens@wanadoo.fr

Pour tout renseignement concernant la gestion administrative (facturation...) vous pouvez joindre l'association par mail leselfesdesvignes@gmail.com



Delphine HECQUET, Présidente de l'Association

Elfes des Vignes Programme de juillet :

de belles sorties, du multi-sport tous les jours, des baignades à la piscine d'Aiguelèze, des activités riches de créativité... sur le thème de « Voyage dans le Monde Imaginaire » avec Mulan, Le Roi Lion et Peter Pan.

Le vendredi 29 juillet (dernier jour d'ouverture) le centre clôturera par une kermesse et les parents seront invités à partager un moment de détente.

Clin d'œil aux animateurs de l'ALAE multisites

Au terme de cette première année de mise en place de l'ALAE multisites, les animateurs des cinq sites : Rivières, Senouillac, Labastide de Lévis, Fayssac et Cestayrols se sont retrouvés pour partager un moment convivial. Ils ont pu à cette occasion partager leurs expériences dans une bonne ambiance.



Règles de bons voisinage

Vie pratique et vivre ensemble

De nombreux riviérois font appel à la mairie pour rappeler les règles de bon voisinage... " *Nous vivons au milieu de nos voisins et nous sommes nous même voisin de quelqu'un !*"

Le bruit

Intense ou répétitif, le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte "atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité".

Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins:

- les jours ouvrables de 9h00 à 12H00 et de 14h00 à 20H00;
- les samedis de 9h00 à 12H00 et de 15h00 à 20H00; les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12H00.

N'hésitez pas à demander à votre voisin s'il a besoin de se reposer dans ces créneaux horaires !

Les animaux domestiques

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les lieux publics. En outre, les propriétaires d'animaux domestiques doivent prendre toutes dispositions pour qu'aucune déjection demeure sur le domaine public.

Feux et odeurs

Vos déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou compostés. (Tarn et Dadou fournit des composteurs à un prix intéressant, pensez-y !)

Vitesse

Merci de respecter les limitations de vitesse et d'adapter votre vitesse à l'approche d'habitations... pensez aux enfants !



Sur un air de Vintage à Rivières...



C'est au lieu dit la Cascade, sur un domaine de 2 ha qu'est situé le gîte Route 88. Petit clin d'oeil à la mythique Route 66 qui est loin d'être anodin. En effet M. et Mme Barrat, propriétaires des lieux, ont décoré avec beaucoup de goût et d'ingéniosité leur gîte sur le thème des voitures anciennes. *Plus de détails sur www.gitesroute88.com.*

Mais la passion ne s'arrête pas là, Mme Barrat au travers de sa société Vintage Tourisme Cars propose la location de voitures anciennes avec chauffeur! Visites de notre région, bastides, châteaux, domaines viticoles,... autant de belles excursions à faire confortablement installés dans une belle Américaine ou pour vous accompagner lors d'événements heureux. www.vintagegouristicars.fr



RDV orientation au début de l'automne à Aiguelèze!

Le dimanche 2 octobre 2016, de 10 h à 12 h, vous pourrez faire une chasse aux balises tout en travaillant votre sens de l'orientation ! Seul, en famille, entre amis, l'objectif de la matinée sera de faire un parcours d'orientation comportant plusieurs balises (tissus de toile blanc et orange sur un piquet numéroté). Ce sera pour vous une occasion unique de découvrir des endroits inattendus de la base de loisirs d'Aiguelèze. Nul besoin d'avoir une boussole ou tout autre matériel spécifique, mis à part une paire de chaussures pour marcher ou courir. Il vous sera fourni une carte d'orientation très précise (comprenant le tracé du circuit) ainsi qu'un carton à poinçonner à chaque balise (petite pince sur chaque piquet). Vous pourrez faire ce parcours d'une distance approximative de 3 km en marchant ou en courant, à votre envie. Cette matinée exceptionnelle, vous est proposée par l'association Albi RESSORT avec l'aimable autorisation et soutien de la mairie de Rivières, et de propriétaires privés. Pour de plus amples informations, vous pourrez début septembre vous connecter sur notre site web pour avoir tous les détails sur les modalités de votre participation à cet événement.

Association Albi RESSORT : <http://ressort.albi.free.fr> L'équipe Albi RESSORT

A noter que les habitants de la commune bénéficieront d'une réduction significative sur les frais de participation sur présentation de ce bulletin municipal ou de tout autre justificatif de résidence sur la commune de Rivières.



Une Riviéroise s'aventure en Mongolie

Réalisations

Les deux tarnaises, Maryse Ebbo et Mireille Dupeyron se sont lancées le défi de participer au 1^{er} rallye humanitaire féminin en 4x4 en Mongolie du 6 au 16 juin 2017, organisé par Aventuracup.

Mireille, artisan peintre, Lenaa Déco demeurant à Rivières et Maryse, ancienne cadre supérieur dans un grand groupe, demeurant à Carmaux se sont rencontrées au sein du Secours populaire français à la fédération du Tarn à Albi.

Animées par les valeurs de solidarité, de partage, d'écoute et de respect, ainsi que par la volonté de relever le défi de cette aventure passionnée et solidaire, elles espèrent communiquer l'envie à d'autres femmes d'oser entreprendre. Ce rallye comporte une dimension humaine avec seulement 15 équipages dotés de 4x4 tous identiques et une dimension écologique avec des véhicules essence et une course où la notion de vitesse est oubliée au profit de la navigation.



Le défi de deux bénévoles du Secours populaire en Mongolie

Si les roues de leur 4x4 ne fouleront le sol mongol qu'en juin 2017, leur aventure a déjà commencé avec la création de leur association « PASSION & SOLIDARITE » et la recherche de sponsors.

La Mongolie avec ses pistes, ses steppes, ses dunes et ses massifs montagneux demeure un pays préservé à la réputation sauvage. Ce sont autant de raisons qui ont poussé nos tarnaises à se lancer pour la 1^{ère} fois dans cette aventure. Comme le souligne leur parrain Jean-Louis Etienne, grand aventurier tarnais et explorateur de renom, « **L'aventure c'est inventer sa vie** ».

Ancrées dans le Tarn, avec ISATIS comme nom d'équipe, elles vont emporter dans leurs sacs jusqu'en Mongolie la fleur du Pastel, emblème du pays de cocagne.

Œuvrant au sein du Secours populaire français, elles connaissent la solidarité envers les enfants et elles ont déjà obtenu des fournitures scolaires qu'elles pourront emporter en Mongolie.

Elles tiennent à remercier pour leur confiance et leur soutien les partenaires déjà engagés et par avance les nouveaux qui auront plaisir à les accompagner. Pour les suivre et les soutenir, toutes les informations sont disponibles sur leur site www.team-isatis.com.

Prix nationaux pour Jade et Coraline

Réalisations



Deux jeunes riviéroises, Jade et Coraline, dansent au Centre Apsara Danse à Gaillac (ci-contre avec leur professeuse Maud).

Elles ont participé au concours Régional de la Confédération Française de Danse à Toulouse en Février 2016. En individuel, Coraline a obtenu le deuxième prix et Jade un premier prix National. En groupe, avec 6 autres danseuses, elles obtiennent un premier prix national à l'unanimité du jury.

Tous les 1ers prix nationaux ont donc été attendus pour la finale nationale à Dijon lors du pont de l'ascension. Le groupe y obtient le bronze et Jade en solo une médaille d'or à l'unanimité du jury (pour la deuxième année consécutive, puisqu'elle avait déjà obtenu une médaille d'or lors du concours national 2015 à Montpellier).

Marché de pays saison 5

Vie pratique et vivre ensemble



La municipalité vous propose à nouveau cette animation estivale qui connaît un franc succès grâce notamment à votre participation soutenue et enthousiaste.

Nouveauté cette année sur le marché : jeux en bois et promenade en calèche pour les petits et grands.

Vous retrouverez vos habitués producteurs toujours fidèles à Rivières plus quelques nouveautés, soit une quinzaine d'exposants au total. Même principe également avec les assiettes chaudes ou froides à consommer sur place et les animations musicales. Un rendez vous estival à Rivières à ne pas manquer dans un cadre champêtre et une ambiance conviviale en espérant que cet été le soleil éclaire notre jolie marché.

RDV les lundis du 11 juillet jusqu'au 22 août sur l'aire de pique-nique d'Aiguelèze à partir 18h !



Marché de Rivières, parking de l'aire de pique nique d'Aiguelèze

Terre de Rivières

Entreprendre

Le réseau des AMAP du Tarn a créé l'association Terre de Rivières pour organiser l'achat collectif d'une parcelle de 3 ha sur la commune de Rivières. Cet achat permettra à un jeune non issu du milieu agricole d'accéder au foncier. Cela n'aurait pas pu se faire sans l'aide de partenaires tels que Terre de Liens Midi Pyrénées ou encore des collectivités territoriales comme la mairie de Rivières et la communauté de Communes de Tarn et Dadou, ainsi que les structures professionnelles de l'agriculture comme l'ADEAR du Tarn ou « l'Essor maraîcher », espace-test agricole, au Mas de Rest, près de Gaillac, qui forme sur une durée de 1 à 3 ans des maraîchers bio.

C'est d'ailleurs au sein de cette dernière structure que tout naturellement un maraîcher s'est porté candidat pour mettre en œuvre son projet d'installation.

A travers cette expérience riche d'enseignement sur le travail de coordination entre institutions différentes, d'acquisition de méthodes de réflexion et de mise en œuvre du projet, et sur les rencontres humaines, nous espérons semer de nouvelles graines pour d'autres opérations similaires d'achat collectif de terres.

Vous pouvez participer à cette aventure et la faire aboutir en adhérant à notre association Terre de Rivières et/ou en faisant un don pour acquérir cette parcelle qui n'attend que son maraîcher pour la faire fructifier et alimenter de nouvelles AMAP !

<http://www.terrederivieres.fr/>



Nouvelle entreprise!

Lenaa Déco est une entreprise de peinture en bâtiment installée sur la Commune de Rivières depuis février 2015. (Création en juin 2012)

lenaa deco
Déco - Peinture - Rénovation

06 50 57 17 78

Lenaa Déco est spécialisée dans les travaux de :

- Peinture Intérieure et Extérieure,
- Décoration - Neuf et Rénovation
- Papiers peints,
- Revêtements Muraux,
- Peinture Façade.



Contact : Mireille DUPEYRON
Tel : 06 50 57 17 78 / 05 63 41 84 56
lenaadeco@gmail.com

Comité des fêtes

Associations

Le village renoue avec la tradition des fêtes de la SAINT-JEAN les 17, 18 et 19 juin 2016.

Nous espérons voir les riviérois toujours aussi nombreux pour ce moment de convivialité autour d'un repas ou d'un verre.

Tous les membres du comité des fêtes remercient l'ensemble des acteurs et soutiens qui contribuent au bon déroulement de cette manifestation:

- La municipalité
- Les habitants
- Les commerçants et artisans

Merci aussi de réserver vos achats aux annonceurs figurant au programme de la fête.



Bonne fête 2016.
Le comité des fêtes.



PROGRAMME DES FETES

- **Vendredi 17 Juin**

- 19h ouverture des festivités avec apéritif offert par comité des fêtes
- 20h soirée moules frites*
- Fête de la musique avec Loetitia et Daniel puis DJ J.Luc GUILLAUME.

- **Samedi 18 Juin**

- 15h spectacle gratuit les DeKKalés pour petits et grands.
- 20h apéritif concert et soirée Paëlla 15,00€*
- Bal avec orchestre Didier LAURENT
- 22H30 FEU d'ARTIFICE et laser offert par la municipalité.

- **Dimanche 19 Juin 2016**

- à partir de 8h vide-grenier.

Et pour se désaltérer vous trouverez la buvette!
En espérant que le soleil soit présent en ces moments de partage et de bonne humeur.

**(réservations au 05 63 81 53 19.)*

L' APE (groupe de parents actifs et bénévoles) est cette année encore fière de son bilan. Le loto fut une réussite en grande partie grâce aux généreux donateurs de lots et de temps pour la mise en place et le rangement. Un merci tout particulier aux entreprises riviéroises qui ont répondu présentes cette année encore. La bourse aux jouets également a vu plein participants et de visiteurs tout au long de la journée. Nous avons encore plein d'idées à mettre en place et avons pour cela besoin de nouveaux bénévoles. Alors si vous souhaitez vous impliquer davantage dans la vie associative de notre village, pour les enfants et les familles, rendez-vous en septembre!

Amicalement, L'équipe de l'APE

Musique départementale des sapeurs pompiers

Associations

Pour fêter la Saint Cécile patronne des musiciens cette sympathique formation, sous l'égide du lieutenant Rémy Garon et dirigé par le chef d'orchestre Marc Mir, viendra sur notre commune nous offrir un concert gratuit. Une trentaine d'éléments interpréteront des airs de musique classique et de marche fantaisie durant 2h.



C'est avec grand plaisir que nous les accueillerons et nous vous espérons nombreux pour venir les écouter et les applaudir. En remerciement de votre présence un vin d'honneur sera offert après le concert.

Le samedi 19 novembre
2016 à 20h30

Salle des fêtes du village

Festival baignade interdite

culture

Un étonnant festival ancré au cœur et au bord du Tarn.

Fort du succès de la quatrième édition (plus de 700 entrées et une reconnaissance grandissante des acteurs culturels de la région), ce festival atypique de musiques inclassables jette l'ancre **le 2, 3 et 4 septembre 2016** dans ce lieu insolite et absolument hors du commun qui est **l'ancienne piscine municipale d'Aiguelèze** ; ceci sur deux soirées et deux après-midi.

Comme l'an dernier des propositions musicales intimistes ou festives auront lieu également dans d'autres lieux comme le forum, le port, et, pourquoi pas, sur une gabarre, et même jusqu'à la belle église du Carla.



Un concert gratuit par jour sera proposé, notamment un solo de musique traditionnelle revisité le vendredi, du folk blues savoureux le samedi, et surtout un concert bal de Sega et Maloya, musique réunionnaise traditionnelle et populaire, le dimanche à 16h.

Bien sûr, le parti pris de la découverte, de l'exigence, de l'audace, de la créativité, la convivialité, le mélange des genres restent notre marque de fabrique. Pas moins de 18 concerts et 60 artistes (dont beaucoup sont étrangers) drainent un public "ouvert" qui vient parfois de très loin.

Cette année nous nous efforcerons encore, lors de chantiers participatifs, d'améliorer la qualité d'accueil et la sécurité sur ce site unique! Sans oublier la décoration inspirée, l'accueil enthousiaste, de bons petits plats, une buvette amicale et un petit village d'exposants.

Un grand merci aux habitants et hébergeurs pour leur complicité, l'accueil des musiciens, leur bienveillance malgré les inconvénients que peuvent générer ce genre de manifestation. Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité et les services techniques pour leur soutien sans faille et leur aide précieuse.

Au plaisir de vous y retrouver.

"Aquatiquement vôtre !"

rédigé par Ludo



Pour avoir un aperçu des précédentes éditions et de celle à venir n'hésitez pas à vous rendre sur le site <http://www.baignadeinterdite.fr>

ou le facebook : <https://facebook.com/AssoTripleA>

Ouvrages de Joel Espié

culture



Photographe autodidacte et riviérois, Joël Espié parcourt le monde pour fixer avec son appareil photo l'humain dans toute sa richesse et son rayonnement.

Avec ses photos, il crée des ouvrages. Son dernier livre Ayanga, disponible en juillet 2016, vous fait voyager dans l'univers passionnant du nomadisme mongol.

Si vous êtes intéressé, vous trouverez les bons de commande à votre disposition à la mairie.

Le nom des femmes

Vie pratique et vivre ensemble

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, vise à combattre les inégalités entre hommes et femmes dans les sphères privées, professionnelles et publiques. Oui, mais dans la réalité, les choses progressent très lentement...

Mademoiselle ou Madame ? Selon l'usage courant, l'emploi du terme mademoiselle faisait qu'il était plutôt employé pour désigner une jeune fille ou une femme (présumée) non-mariée. Cet usage est spécifique au sexe féminin ; personne n'a jamais entendu appeler un homme damoiseau, au XXI^{ème} siècle ! Il est appelé monsieur, ce qui ne préjuge pas du statut marital de celui-ci. Les services des impôts n'ont pas encore intégré cette même loi du 21 février 2012, qui, dans la circulaire n° 5575, supprime l'utilisation des termes *Mademoiselle, nom de jeune fille, nom patronymique, nom d'épouse* et *nom d'époux* des formulaires et correspondances.

Nom d'usage et/ou nom de famille ? Toute personne possède un nom de famille (appelé auparavant *nom patronymique*). Ce nom figure sur votre acte de naissance. Il est néanmoins possible d'utiliser, dans la vie quotidienne, un autre nom appelé **nom d'usage**.

Que vous soyez un homme ou une femme, vous pouvez utiliser le nom de la personne avec qui vous êtes marié(e).

Vous pouvez choisir de porter :

- soit le nom de votre époux(se) uniquement,
- soit un double nom composé de votre propre nom et du nom de votre époux(se) dans l'ordre que vous souhaitez.

Le choix d'un nom d'usage n'a aucune influence sur le nom de famille de votre enfant commun. Ainsi, votre enfant peut porter : votre nom, celui de votre époux(se) ou vos deux noms accolés. Ce nom peut être le même ou différent de votre nom d'usage.

Ce nom d'usage ne remplace en aucun cas le nom de famille qui reste le seul nom mentionné sur les actes d'état civil : acte de naissance, de mariage, livret de famille ou encore sur votre carte de sécurité sociale.

Même chose pour les cartes électorales et les registres électoraux... Il faut dire que les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1944 !

Donc, pour celles qui veulent entrer en résistance, il faut de la détermination, mais c'est possible...

Savez-vous que par une décision du 26 décembre 2012, le Conseil d'État a validé la circulaire du Premier ministre, du 21 février 2012 préconisant la suppression du terme « Mademoiselle » dans les formulaires administratifs ?

Malgré tout, quand vous remplissez un formulaire, vous ne remarquez aucun changement? C'est normal ! Cette interdiction ne s'applique pas aux formulaires déjà édités et cela jusqu'à épuisement des stocks.



Le nom d'usage peut figurer, à la suite de votre nom de famille, sur vos documents d'identité. Il faut, dans ce cas, renseigner la rubrique deuxième nom du formulaire de demande.

Si vous ne voulez pas ou plus utiliser de nom d'usage, il suffit de ne rien indiquer sur la ligne Deuxième nom du formulaire de demande.

Communication

La newsletter de la mairie est envoyée à près de 200 boîtes mail riviéroises. Si vous souhaitez vous aussi recevoir les actualités du mois, envoyez nous votre adresse mail à rivieres.mairie@wanadoo.fr

